

Les Amis De l'œuvre de Blasco Mentor

Le petit journal N° 13 février/mars/avril 2025

### Edito

The year 2024 has been rich in events and 2025 promises to be busy too.

Although we are not directly involved in the conflict between the "Universe Mentor" Endowment Fund and our municipality, we are following the situation with interest and measuring all the consequences. We will try to inform you without bias of the evolution of the situation.

## **Casa Nieves**



### **Progress of the works**

The rehabilitation work on Casa Nieves continues.

After the terrace, it is the turn of the large terrace to be renovated. The rehabilitation of the grand staircase will then follow. This work is financed by the subsidy granted by the Bern Mission for the Preservation of Heritage.

We remind you that there is still time to donate to support restoration projects of Casa Nieves. Every donation counts and can be partially deductible from your taxation.



More than ever, we need you!

Restauration de la Casa Nieves (fondation-patrimoine.org)

### **Univers Mentor**

Dispute between the endowment fund "Univers Mentor" and the municipality of Solliès-Toucas

This dispute concerns the removal of the artist's works, located in his property Casa Nieves, as well as those kept in the premises of the town hall.

The judge of the administrative court of Toulon in charge of the case proposed mediation to the two parties, to settle this dispute amicably.

The acceptance of mediation by both parties led to the signing of a protocol stipulating, among other things, the provisional suspension of the procedures relating to the complaints filed.

Regional Directorate The of Cultural Affairs (DRAC) will be involved in the mediation.

## Var FAITS DIVERS

# Casa Niévès à Solliès-Toucas : vers une médiation ?

Une nouvelle étape est franchie dans le bras de fer qui oppose la mairie au fonds de dotation qui veille sur l'œuvre de l'artiste espagnol Blasco Mentor.

Rien ne va plus entre le fonds de dotation Univers Mentor – chargé « d'assurer la péren-nité de l'œuvre » de Blasco Mentor (1919-2003) – et la commune de Solliès-Toutcommune de Solliès-Toucas où l'artiste espagnol avait bâti sa maison-atelier avait bäti sa maison-atelie baptisée Casa Niévès. La commune a hérité

sous conditions - de cette propriété à la mort de Niévès Blasco-Martel, la veuve de Mentor. La mairie consi-dère que les tableaux et autres sculptures qui s'y trouvent ont été légués à Uni-vers Mentor. Le fonds de dotation, qui a saisi la jus-tice dans des procédures distinctes, ne revendique ou'un « droit moral » sur ces phiets d'art. La Ville a saisi le juge des référés du tri-bunal administratif de Tou-lon afin de contraindre Univers Mentor de débarrasser sous quinze jours la Casa Niévès, mais aussi les locaux de la mairie, des œu-vres de Mentor. L'audience s'est tenue ce mercredi.



Le fonds Univers Mentor considère que la préservation des œuvres de l'artiste.

Prenant acte « du renom et de la qualité de l'œuvre de Mentor », le juge Philippe Harang a proposé à chaque partie la mise en place d'une médiation afin de ré-gler le litige par la voie amiable. Une réponse est attendue d'ici à la fin de la

La mairie de Solliès-Toucas justifie sa demande par les besoins du chantier de la

restauration de la Casa Niévès. « Cette propriété néces-site d'être réhabilitée et nous avons l'obligation d'assurer son stoongation a assarer son entretien (selon l'une des conditions du legs, Ndlr) », fait valoir M<sup>e</sup> Gré-gory Marchesini (Item Avocats, Toulon).

Une maison pensée comme une œuvre Après une première phase,

(Photo Luc Boutria) « de nouveaux travaux beaucoup plus importants néces sitent d'enlever les obstacles ». Le déplacement des œuvres d'art incomberait à Univers Mentor, estime la Ville. « On risque de per-dre le bénéfice de l'aide (277 000 euros, Ndlr) accordée par la Mission patri-moine portée par Stéphane Bern », souligne Me Marche-

sini

tor .... FRIC MARMOTTANS

« Cette Casa Niévès a été

pensée comme une œuvre artistique. L'idée n'était pas

de donner les murs pour [une autre] utilisation (...) On ne peut pas en dissocier les sculptures dans le jardin, les tableaux aux murs, les

mosaïques au sol », réplique M<sup>e</sup> Justine Astre (Gaia, Paris). Dès lors, le fonds de dota-

tion Univers Mentor, pas

convaincu par le projet de la Ville autour de ce site.

considère que l'obligation d'entretien du site par la commune concerne égale-ment « *les œuvres qui y sont* 

Quant aux créations stock-ées gracieusement dans les locaux de l'hôtel de ville, Univers Mentor renvoie la

commune à une autre con-

dition fixée par l'héritage : «Si certaines œuvres se trouvent aux archives, c'est bien parce que la commune n'a pas créé de musée Men-

présentes »

Jeud

Newspaper article Var matin Thursday, February 6, 2025

# Affaire Mentor et Casa Niévès à Solliès-Toucas : la justice nomme une médiatrice

Alors que les relations se sont considérablement dégradées entre la commune de Solliès-Toucas et le fonds de dotation Univers Mentor autour des travaux de restauration de la Casa Niévès, maison-atelier de l'artiste catalan Blasco Mentor (1919-2003), une tentative de médiation va débuter dans les prochains jours.

La Ville qui a hérité de la propriété et le fonds qui se pose en défenseur de l'œuvre de Mentor ont chacun de leur côté saisi la justice pour faire valoir leurs points de vue sur les conditions de la restauration de la Casa Niévès, un projet qui a reçu le soutien financier de la Mission Patrimoine dite mission Stéphane Bern.

Selon Univers Mentor, les travaux engagés par la commune mettent en péril les créations de l'artiste qui avait trouvé refuge, avec sa future épouse Niévès, à Solliès-Toucas après avoir fui l'Espagne fran-

quiste. Le fonds de dotation considère que la Casa Niévès et ses jardins forment un tout artistique avec les sculptures, les mosaïques et autres objets d'art que la propriété recèle.

#### Un délai de trois mois pour s'entendre

La mairie considère de son côté que les œuvres sont dissociables du bâti et qu'elles sont la propriété du fonds de dotation. La collectivité a saisi le juge des référés du tribunal administratif de Toulon afin de contraindre Univers Mentor à faire enlever les œuvres de l'artiste entreposées dans la Casa Niévès mais aussi dans les locaux des archives municipales.

À l'audience qui s'est tenue ce mercredi à Toulon, le juge Philippe Harang, vice-président du tribunal administratif, a proposé aux avocats de recourir à une médiation « pour essaver de sortir de cette impasse ».

Selon l'ordonnance rendue ce vendredi par le magistrat, les deux parties en ont accepté le principe. Une médiatrice devait être désignée dans la foulée. Philippe Harang a également jugé utile d'adresser une copie de sa décision au directeur régional des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les parties ont trois mois pour tenter de trouver un terrain d'entente.

#### ERIC MARMOTTANS

Newspaper article Var matin Friday, February 7, 2025

## Our projects



Students and accompanying adults will visit the historic building from the beginning of the twentieth century and the monumental fresco (more than 200 M2) "Mercury and Abundance", painted by Blasco Mentor in 1970.

### School trip to Milan

The trip to Milan for the 8 CM1 and CM2 students of the Guy Menut school will take place on May 29 and 30, with a visit to the Castiglioni Palace where the frescoes painted by Mentor are located. Travel expenses are entirely covered by the municipality, except for the entrance fees to the Castiglione Palace, which will be paid by our association.



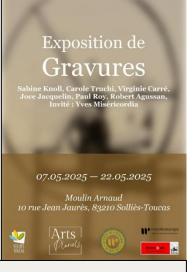
## **Exhibition**

We are pleased to announce the creation of a new cultural association in our municipality: **Arts Pluriels**.

Supported by the town hall, this new association, created by artists from Toucassin, will promote all forms of art by organising exhibitions in the superb Moulin Arnaud venue.

Although not related to Blasco Mentor's work, we have no doubt that this beautiful initiative, promoting art and heritage, will interest you. We are also committed to promoting the cultural dynamism of our municipality.

The first exhibition of the year will present the Toulon collective "Encre d'Art", whose President, Joce Jacquelin (one of our members) had made the greeting card of our association in 2022



Exhibition of engravings by the Collectif Encre d'Art From Wednesday 7 to Thursday 22 May 2025

Opening hours: Wednesday, Thursday and Friday from 2 pm to 5.30 pm, Saturday from 10 am to 12.30 pm and from 2 pm to 6 pm

Friday 9 and 16 May: signing of the new book "Golgotha" by Yves MISERICORDIA, painter, engraver, writer Saturday 10 and 17 May: engraving demonstrations (sparing and etching) by Paule FORNER, painter, engraver

**More information on**: https://www.ville-solliestoucas.fr/agenda/1021/arts-pluriels-exposition-de-gravures-collectives.htm **Website** : <u>https://blasco-mentor-solliestoucas</u>

## **Ordinary General Meeting**

On May 9th, our annual general meeting will take place at 6:30 p.m. at the village hall of Solliès-Toucas.

We invite you to come in large numbers and remind you that to take part in the votes, members must be up to date with their membership fee for the year 2025 (you can nevertheless comply at the beginning of the meeting).

See you soon!

